Compte-rendu du CDAS du 15/06/2017 :

Vers une disparition programmée des actions locales !!!

Le 15/06/2017 se tenait le premier CDAS sous la mandature de M. Macron. Les hommes changent et pourtant rien ne change. Preuve en fut lors de ce premier CDAS où siégeait pour la première fois, la nouvelle déléguée à l'action sociale, fraîchement élue. Pourtant, en cette journée ensoleillée, la CGT avait décidé de siéger avec un esprit de concorde, souhaitant la bienvenue à la nouvelle déléguée et lui rappelant notre désir de faire progresser l'action sociale.

Après avoir fait une présentation rapide des membres de sa nouvelle équipe (dont le plus ancien n'a que 2 ans d'ancienneté sur le poste, ce turn-over étant la preuve des mauvaises conditions de travail à la Délégation), la déléguée a souhaité faire un point de situation :

- la délégation va faire le tour des restaurants afin de dresser un état des lieux et recenser l'ensemble des coins repas afin qu'ils puissent être agréés s'ils répondent au cahier des charges.
- la Déléguée va prendre à sa charge le dossier des crèches. La CGT restera très vigilante, ce dossier étant essentiel. Les agents ont besoin de crèches de proximité mais également de qualité, avec une véritable charte pédagogique. L'enjeu est tout de même le bien-être de nos enfants.
- Concernant les actions locales (sorties, spectacles, week-end) la Déléguée, à la surprise générale des organisations syndicales, a décidé qu'aucune action ne sera organisée en 2017 et que les crédits d'actions locales pourrait servir à financer un chèque cadeau culture uniquement pour les nouveaux arrivants, excluant de fait le reste des agents déjà en poste. Elle estime, qu'à l'heure actuelle, la Délégation n'est pas en capacité d'assumer cette mission au vu du retard accumulé dans d'autres domaines et du recrutement récent de personnel, inexpérimenté sur ce poste. La déléguée à l'action sociale va à l'encontre de ce que la CGT avait proposé depuis le mois de novembre 2016. En effet, face aux difficultés rencontrées et au manque de personnel, les élus CGT avaient proposé qu'au moins une sortie à l'Opéra soit organisée à un tarif très attractif afin d'utiliser au mieux le budget de l'action sociale.

Cette idée avait été acceptée par le Président du CDAS en novembre 2016 et validée lors d'un groupe de travail au mois d'avril 2017, par la déléguée à l'action sociale. Le Président du CDAS est allé même jusqu'à dire que si aucune action n'avait lieu cette année, c'était la faute des OS qui n'avaient pas accepté une externalisation des prestations en raison du manque de personnel à la Délégation. En effet, la CGT s'y était opposée, puisque des frais de gestion auraient été intégrés au tarif des prestataires extérieurs, frais allant de 7 à 15% du montant global et diminuant ainsi le budget de l'action sociale. L'externalisation, outre qu'elle démet le donneur d'ordre d'une partie de ses prérogatives (il n'est que de voir les prestations de ménage par exemple), coûte à la collectivité, puisqu'il s'agit d'une privatisation !

Une fois de plus, l'Administration ne tenant pas ses engagements et se défaussant sur les OS, ces dernières ont demandé une interruption de séance. À la reprise, la CGT a fortement manifesté son mécontentement et demandé qu'un GT soit organisé le plus rapidement pour étudier la faisabilité d'octroyer un chèque culture à l'ensemble des agents et pas seulement aux nouveaux arrivants. L'Action sociale est un droit pour tous. Un GT se tiendra donc le 27 juin.

En fin de séance, les élus CGT ont demandé au Président du CDAS si le Secrétariat Général ne pouvait pas renforcer temporairement la délégation avec des agents. La seule réponse fut : « Ridicule !!! ». Et pourtant c'est l'Administration qui se ridiculise en ne donnant pas pleinement les moyens pour que l'Action Sociale puisse « vivre » au sein de notre ministère. Quand on dote un organisme d'un budget de 250 000 €, ne pas le doter des agents nécessaires à son utilisation relève de la mauvaise blague. Il semble qu'une mort lente de l'Action Sociale soit programmée.